

NORDEX France

Projet éolien de Varennes-Changy

Atelier de concertation n°3

Jeudi 14 novembre 2019



SOMMAIRE

1. Introduction et rappel du contexte	3
2. Objectifs de la réunion.....	4
2. Les participants à la réunion	5
3. Le déroulé de la réunion.....	8
4. Synthèse des échanges	9
5. La prochaine étape de la concertation.	15
ANNEXES	16

1. INTRODUCTION ET RAPPEL DU CONTEXTE

Le 14 novembre 2019 s'est tenu le troisième atelier de concertation autour du projet éolien de Varennes-Changy.

Cet atelier, organisé par NORDEX France et Mazars Concertation a fait suite à l'atelier du 12 septembre 2019 à Varennes-Changy.

La réunion à Varennes-Changy du 12 septembre avait pour objectifs :

- De vous présenter la trame d'implantation potentielle au vu des différentes contraintes présentes sur le territoire,
- De vous présenter l'avancée de l'étude paysagère et les photomontages demandés lors du premier atelier
- De travailler sur la communication et le nom du projet.

Plusieurs propositions de noms étaient ressorties lors de cet atelier. Suite à cela, un espace de vote était disponible sur internet afin que chacun puisse indiquer son choix.

Le nom qui est arrivé en tête des votes est le suivant : « **Les ailes du Gâtinais** ». Il devient donc le nom officiel du projet éolien de Varennes-Changy !

Le projet éolien d'Oussoy-en-Gâtinais

Le projet éolien d'Oussoy-en-Gâtinais est toujours en arrêt provisoire suite à la contrainte provenant de l'armée. En effet, la Zone d'Implantation Potentielle d'Oussoy-en-Gâtinais se situe en partie sur une Zone de Mise à Terre (ZMT) de l'Armée.

Il s'agit d'une aire de protection des trajectoires utilisées pour l'entraînement au largage par parachutage de personnels et de matériels à très basse altitude, de jour comme de nuit, à une hauteur inférieure à 150 mètres.

Le mât de mesure installé sur la commune d'Oussoy-en-Gâtinais a été démonté le 18 novembre.

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles sur la plateforme numérique du projet : www.eolien-oussoy-varennes.alterconcerto.fr

2. OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Les objectifs de ce troisième atelier de concertation, du 14 novembre 2019, étaient de :

- Vous permettre de poser toutes vos questions sur le projet, son financement et les retombées pour le territoire ;
- Faire le point sur les études et leur planning ;
- Travailler sur les mesures compensatoires et d'accompagnement.

2. LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION

L'atelier de concertation n°3 a rassemblé environ 50 participants dont 30 se sont inscrits sur le panneau d'accueil.

Etaient présentes **les personnes suivantes** :

- Nicole ANGELVY - Oussoy-en-Gâtinais
- Pierre ANGELVY – Oussoy-en-Gâtinais
- Sandrine BRUNEAU – Varennes-Changy
- Laurence CABURA – Varennes-Changy
- Daniel CAILLARD – Varennes-Changy
- Evelyne COUTEAU – Varennes-Changy
- Dany DAEMS – Varennes-Changy
- Joel DAVID – Varennes-Changy
- Luc DELBAERE - Oussoy-en-Gâtinais
- Monique DEMANGE – Varennes-Changy
- Noëline DROUIN – Varennes-Changy
- Remy ESNAULT – La Cour Marigny
- Evelyne FLOQUET - Oussoy-en-Gâtinais
- Jacques GAILLARD – Varennes-Changy
- Edith GESSAT – Oussoy-en-Gâtinais
- Christophe JAZAT – La Cour Marigny
- André LEBOEUF – Oussoy-en-Gâtinais
- Nicole LEGER – Varennes-Changy
- Daniel MAJ – Oussoy-en-Gâtinais
- Christian MASSIAS – Varennes-Changy
- Jean-Pierre MERLIN - Varennes-Changy
- Karine MONNERON - Oussoy-en-Gâtinais

- Marina MORIN – Varennes-Changy
- Pierre QUIRIN – Oussoy-en-Gâtinais
- Denis RAFFARD – Varennes-Changy
- Maximilien ROCHE – Varennes-Changy
- Pierrette ROUX – Varennes-Changy
- Valérie SABBEN - Oussoy-en-Gâtinais
- David SALI – Varennes-Changy
- Thierry SOUCHON – Varennes-Changy

L'équipe Mazars Concertation :

- Eloïse RABIN – Consultante
- Charline VIALLE – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Lilas BRARD – Assistante chef de projets éoliens
- Romain CLUET – Chef de projets éoliens
- Jules FOURNIER – Chef de projets éoliens
- Adrien LOISELET – Responsable régional

Nom	Prénom	Commune
ANGELY Nicole et Pierre		Oussoy-
RAFFARD	Denis	Varenes-ch.
NASSIAS	Christian	Varenes - ch
LEBOEUF	ANDRÉ	OUSSOY.
ESNAULT	REMY.	ca cour main aux
JAZET	CHRISTOPHE	La courz marigny
Roux	Pierrette	Varenes ch.
CHILLARD	Deniel	Varenes - Mar.
GAILLARD	Jacques	Varenes - Changy.
LEGER	Nicole	Varenes - Changy
BRUNEAU	Sandrine	OUSSOY
Honnexon	Karine	Oussoy
SABBEN	Valérie	Oussoy
GESSAT	EDITH	Varenes
Sah	Denis	VARENES
Nolin	Jean - Pierre	Varenes
SOULTON	THIERRY	VARENES
Cabana	Laurence	VARENES
DEMANGE	Monique	THREUNES
Daems	Dany	Varenes
Horsin	Marina	Varenes
Drouin	Noélie	Varenes

Nom	Prénom	Commune
ROCHE	Maximilien	Varenes - Changy
COUTEAU	Georgie	Varenes - Changy
QUIRIN	Pierre	Oussoy en Gâtinois
DELBAERÉ	Luc	Oussoy en Gâtinois
David	Joël	Varenes - Changy
Floquet	Evelyne	Oussoy en Gâtinois
M ^r HAT	Daniel	OUSSOY en Gâtinois

3. LE DÉROULÉ DE LA RÉUNION

La réunion à Varennes-Changy s'est déroulée sous la forme de deux stands. Une rotation a eu lieu à mi-temps afin que chacun puisse participer aux deux stands.

Ces stands avaient respectivement pour thème :

- Le projet : financement, retombées locales et résultats des études d'impact
- Les mesures compensatoires et d'accompagnement

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de l'atelier et en annexes les photos des Métaplans¹ co-construits en séance. La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit les remarques, questions et propositions émises par les participants.

¹ *Métaplan : méthode d'animation et de discussion de groupes*

4. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

4.1 | Stand d'information sur le projet

Dans ce groupe, Jules Fournier (chef de projet NORDEX France) vous a présenté le financement d'un parc éolien, les retombées locales et le résultat des études d'impact. Vous pouvez retrouver le support de la présentation sur le site internet du projet, dans les documents de la concertation : www.eolien-oussoy-varennnes.alterconcerto.fr/page/les-documents-de-la-concertation

A l'issue de cette présentation, les participants ont posé les questions suivantes :

➤ **Sur le projet**

Question : Pourquoi avez-vous choisie cette Zone d'Implantation Potentielle ?

Réponse de NORDEX France : Cette zone a été déterminée en fonction des différentes contraintes présentes sur le territoire (autoroute, faisceau hertzien de l'armée, ligne à haute tension) et notamment de l'emplacement des habitations, afin d'en être le plus loin possible. La réglementation nous impose de nous éloigner de 500m au minimum mais nous avons souhaité nous éloigner au maximum des hameaux. Si la zone était déplacée sur une autre partie du territoire communal ou plus au sud de la Communauté de Communes, les éoliennes seraient plus proches des habitations.

Question : Combien d'habitations seront alimentées par les éoliennes de Varennes-Changy ?

Réponse de NORDEX France : Nous estimons qu'1MW équivaut à alimenter 1000 habitants en électricité. Ainsi avec 3 éoliennes de 4,5 MW, l'électricité produite pourra alimenter environ 13 500 habitants.

Question : A quel endroit sera situé le centre de maintenance pour le parc éolien de Varennes-Changy ?

Réponse de NORDEX France : Le centre de maintenance qui sera utilisé pour le futur parc de Varennes-Changy est celui qui se trouve à Janville dans le département de l'Eure-et-Loir. Ce centre de maintenance, mis en service en 2007, aura pour rôle de garantir le bon fonctionnement des machines installées. Vous avez eu l'occasion de le découvrir lors de la visite du Parc éolien d'Espiers le samedi 22 juin 2019.

➤ **Sur la durée de vies des éoliennes et le démantèlement**

Question : Que se passe-t-il si NORDEX fait faillite ? Qui paye le démantèlement des éoliennes ?

Réponse de NORDEX France : Une provision de 50 000 est consignée à la Caisse des Dépôts avant la mise en œuvre du parc. Cela permet de couvrir une partie du coût du démantèlement. Le reste est financé par la revente et la revalorisation des matériaux.

En aucun cas, le démantèlement ne sera à la charge du propriétaire terrien, de l'exploitant agricole ou encore de la commune. Nous vous renvoyons à l'arrêté du 26 août 2011, qui fixe les règles en termes de démantèlement pour les éoliennes.

Question : A quelle profondeur est réalisée le démantèlement ?

Réponse de NORDEX France : La profondeur de béton enlevée lors du démantèlement dépend de la zone sur laquelle est implantée l'éolienne. Cette profondeur est de :

- 1 mètre minimum sur une parcelle agricole,
- 2 mètres sur une zone forestière.

De plus, NORDEX France s'engage de plus en plus à aller au-delà de la législation en retirant entièrement le socle en béton à la fin de l'exploitation.

Question : Quelle est la durée de vie des machines ?

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui, la durée de vie des machines est de 25 ans. Cependant, un repowering est possible. Il s'agit du remplacement des éoliennes en fin de vie par de nouvelles machines plus performantes.

➤ **Sur le financement**

Question : Qui finance les études ? Quels en sont les coûts ? Qui les réalise ?

Réponse de NORDEX France : Différents bureaux d'études spécialisés réalisent les études. Ces bureaux d'études sont indépendants et mandatés par NORDEX France. Nous ne connaissons pas encore le coût final des différentes études, mais elles sont de l'ordre de 20 000€ en moyenne.

Question : Existe-il des subventions ou des aides pour le développement de l'éolien ?

Réponse de NORDEX France : Il n'existe pas de subventions ou d'aide de la part du contribuable pour la construction des parcs éoliens.

Remarque : Le financeur du parc est le contribuable.

Réponse de NORDEX France : Le financement d'un parc éolien se fait à 20% en fond propre de NORDEX France et à 80 % par emprunts auprès des banques. NORDEX France peut également mettre en place un financement participatif si les communes et habitants concernés le souhaitent. Le contribuable ne participe donc pas financièrement à la construction d'un parc éolien.

Question : Qui emprunte 80% aux banques ?

Réponse de NORDEX France : C'est NORDEX France qui emprunte aux banques.

Remarque : En Ille et Vilaine, des habitants ont dû aller chercher des fonds aux Pays-Bas.

Réponse de NORDEX France : Il est en effet plus long de réaliser un projet 100% citoyens que de le réaliser avec un développeur. Un exemple de projet citoyen est celui dans le Puy-de-Dôme à Montcel. Les riverains, réunis en association ont lancé un projet éolien citoyen.

➤ **Sur les risques**

Question : Quel est l'impact des éoliennes sur les vaches ?

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui des études sont en cours afin de déterminer si les éoliennes peuvent avoir un impact sur les animaux et notamment les vaches. Concernant le cas de Nozay, les premiers résultats des études n'incriminent pas les éoliennes mais plutôt le raccordement électrique.

4.2 Stand sur les mesures compensatoires et d'accompagnement

Sur ce stand Romain CLUET (chef de projet NORDEX France) a réalisé une présentation des mesures compensatoires et d'accompagnement.

Les mesures compensatoires ont pour objet d'apporter une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects, du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits. Elles sont mises en œuvre en priorité sur le site endommagé ou à proximité de celui-ci afin de garantir sa fonctionnalité de manière pérenne.



Les mesures d'accompagnement n'ont pas pour objectif de compenser un impact du parc éolien, ce sont des mesures volontaires et non obligatoires qui répondent à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire et de leur environnement ou à des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique en local. Ces mesures d'accompagnement sont co-construites avec le territoire.

Vous pouvez retrouver le support de la présentation sur le site internet du projet, dans les documents de la concertation : www.eolien-ousoy-varenes.alterconcerto.fr/page/les-documents-de-la-concertation

Les participants ont posé les questions suivantes tout au long de la présentation :

➤ **Sur les études**

Question : A-t-on besoin de brider les éoliennes pour le bruit ?

Réponse de NORDEX France : Au pied d'une éolienne, le bruit généré est compris entre 40 et 50 dBA. Une fois à 500 mètres, une éolienne ne dépasse pas les 35 dBA afin de respecter l'intégralité des réglementations acoustiques. Cependant, le bruit perçu des éoliennes n'est pas le même toute l'année car il varie notamment en fonction de la vitesse et de la direction du vent. Les études acoustiques permettent de déterminer le bruit en fonction des saisons et donc de déterminer si un bridage est nécessaire. Nous vous renvoyons à l'atelier n°1, et notamment au support de présentation, où nous avons explicité la réglementation acoustique sur l'éolien.

Question : Les grues vont-elles être impactées par les éoliennes ?

Réponse de NORDEX France : Un bureau d'études écologiques travaille sur les enjeux de la grue. En fonction des résultats des études, des solutions pourront être mises en place afin de ne pas impacter leur cycle de vie et leurs déplacements. Les éoliennes pourront notamment être bridées à certains moments de l'année. De plus, après la construction du parc, un suivi de mortalité est exigé et sera donc réalisé.

Question : A quelle période les études environnementales pour les oiseaux sont-elles effectuées ?

Réponse de NORDEX France : Les écologues se rendent sur site tout au long de l'année afin d'avoir des données les plus représentatives possible. Les études sont menées sur l'ensemble d'un cycle écologique, c'est-à-dire sur une année complète.

Question : Les résultats des différentes études peuvent-ils faire arrêter le projet ?

Réponse de NORDEX France : L'impact sur le projet éolien sera en fonction des enjeux qui ressortiront des études réalisées. Nous vous tiendrons au courant des résultats des études lors des prochains rendez-vous de la concertation.

➤ **Sur les mesures d'accompagnement**

Question : A quel moment seront réalisées les mesures compensatoires et d'accompagnement ?

Réponse de NORDEX France : Les mesures commenceront à s'initier et se mettre en place au moment de la construction du parc.

Question : Qu'est-il possible de faire pour le paysage ?

Réponse de NORDEX France : Un bureau d'études réalise des études pour connaître les différents enjeux en termes de paysage sur la commune et déterminera les mesures à mettre en place pour limiter l'impact visuel. Avec les résultats, des aménagements paysagers pourront être réalisés sur le territoire : mise en place de haies paysagères, enterrement de lignes électriques...

Question : Comment diminuer visuellement l'impact des éoliennes dans le paysage ? Quelle démarche doit-on mener afin de réaliser des aménagements ?

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui et tout au long de la démarche de concertation, vous pouvez donner vos idées de mesures d'accompagnement et notamment pour le paysage. Ces mesures seront ensuite prises en compte dans le dossier qui sera déposé.

Les participants ont ensuite travaillé sur carte, à l'aide de post-it, afin de donner leurs idées de mesures d'accompagnement.

Voici les propositions de mesures d'accompagnement recueillies :

Sur la voirie :

- Faire une nouvelle sortie d'autoroute vers Paris
- Refaire certains chemins à Oussoy-en-Gâtinais et Varennes-Changy
- Refaire les fossés à Varennes-Changy
- Refaire la route au hameau de la Golotte

Sur les réseaux électriques :

- Enfouir les réseaux électriques

Sur les pistes cyclables :

- Améliorer la piste cyclable notamment en termes de sécurité
- Continuer la piste cyclable afin de desservir l'école

Sur les énergies renouvelables

- Mettre des panneaux photovoltaïques au bord de l'autoroute

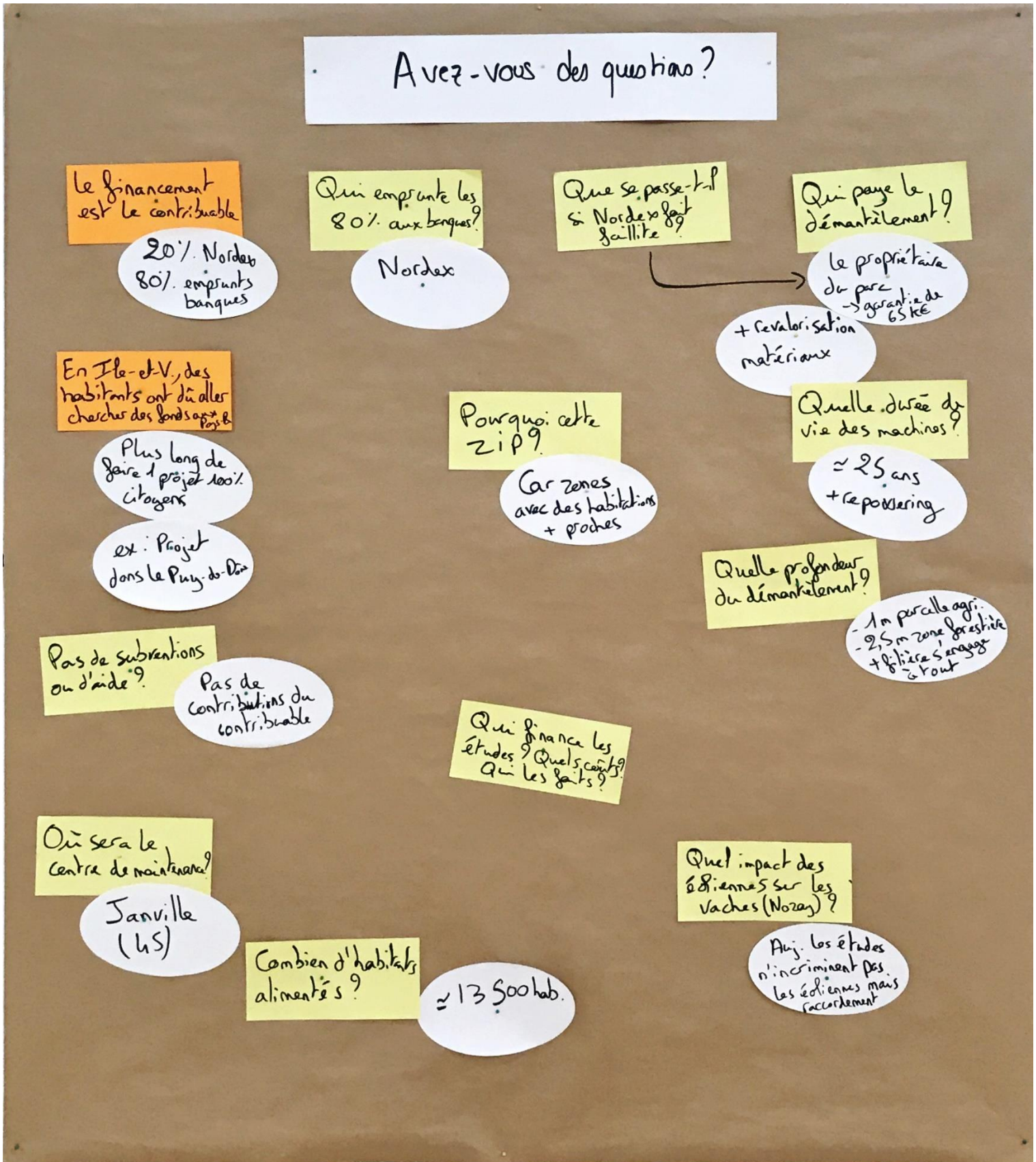
Nous vous remercions pour toutes ces propositions. NORDEX France étudiera ces propositions et apportera un retour sur leur faisabilité ou non lors du prochain rendez-vous de la concertation.

5. LA PROCHAINE ÉTAPE DE LA CONCERTATION.

Nous vous tiendrons au courant de la date du prochain rendez-vous de la concertation.

D'ici là, vous retrouverez toutes les informations sur le projet à l'adresse suivante : www.eolien-oussoy-varenes.alterconcerto.fr

ANNEXES



Quelles sont vos questions
sur les mesures d'accompagnement?

A quel moment sont
réalisées les
mesures?

Pendant la
construction du
parc.

Qu'est-il possible
de faire pour
le paysage?

Le BE
dans les enjeux et
des mesures pour
le paysage

Comment diminuer
visuellement?
Quelle démarche?

Donner vos
idées.

Quelles sont vos questions
sur les mesures d'accompagnement?

A t-on besoin de
bridage pour le
bruit ?

Le bruit n'est
pas le même toute
l'année.

Comment faire
pour les grues?

Un bureau
d'études travail
sur les enjeux de
la zno.

Un suivi de
mortalité est
exigé.

Quand sont réalisées
les études enviro
pour les oiseaux?

Toute
l'année.

Le résultat des
études, peuvent-elles
faire arrêter le projet?

Tout
dépend des
enjeux